

## Thrène pour André Beaudet

Gilles Dupuis

---

Number 213, March–April 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/10426ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Dupuis, G. (2007). Thrène pour André Beaudet. *Spirale*, (213), 4–5.

André Beaudet s'est tu. Finalement. Entende, qui pourra, tout ce qu'il y a de *criant* dans ce silence qu'il s'était imposé de son vivant, mais à son corps défendant (ou devrais-je dire à son âme fendante?) et qui le rattrape, en retard, mais toujours à l'heure (triste paradoxe de la faucheuse) : « *si je crie, comme dit l'autre, c'est pour qu'on m'entende* », écrivait Aquin en paraphrasant la célèbre complainte du « gars bien ordinaire » de Charlebois.

André aurait pu renchérir : « et si je me désâme, en dansant, c'est pour que vous cessiez de m'écouter ». Il ne s'était pas fait prier, en effet, pour quitter la scène avant la fin de la représentation. Que cette sortie prématurée soit imputable à sa volonté, ou qu'elle lui ait été poliment indiquée par une société en mal de raison sociale, n'est plus si important au fond. L'air est bien connu : le Québec aime enterrer ses artistes et ses écrivains avant qu'ils ne lui tirent la révérence; du moins ceux et celles qui chantent *faux* à ses oreilles préalablement dressées aux consonances,

ne tolérant, des dissonances, que celles qui sont « *criantes de vérité* ». Et pourtant, André Beaudet, tout comme Hubert Aquin dont il se réclamait discrètement (c'est-à-dire avec discernement), s'est écrié de vérité au point intolérable d'être à son tour décrié. Mais ce cri fut silencieux, inaudible à qui ne savait pas lire entre les lignes, ni entendre avec le cœur (siège paulinien de la *circuncision*).

André Beaudet a peu écrit, à l'instar de Gaston Miron. Mais contrairement au poète dont on nous a fait découvrir récemment qu'il a été beaucoup plus prolix qu'on le croyait, il est fort à parier que les iné-

dités de l'essayiste, quand ils verront le jour', n'invalideront en rien ce constat. C'est que l'essentiel de ce que nous a légué André n'a jamais été écrit. Il a été transmis, pour ainsi dire, de bouche à oreille, le plus souvent hors contexte (c'est-à-dire en dehors des salles de cours ou de conférences), dans des endroits familiers voire mal famés qui ne se prêtaient pas idéalement à la prise de notes mais qui suscitaient, en raison même de leur « atmosphère », une attention accrue. Comme si le pédagogue avait d'avance prévu non seulement le coup qu'on avait fait à Kafka (et qu'on a refait depuis à Miron), mais aussi celui que font à l'occasion les étudiants impudents aux professeurs imprudents. Laisser le moins de traces possible, mais passer le témoin : telle a été la stratégie éducative de Beaudet.

Il faut, à notre grand dam, imaginer Beaudet en enfer, en compagnie de Van Gogh, Kafka et Artaud, « les suicidés de la société ». Mieux encore, entouré de Nelligan, Saint-Denys Gameau, Gauvreau et Aquin, la lignée ou mieux la ligue québécoise des « poètes maudits ». Mais on ne doit surtout pas l'imaginer « heureux » comme Sisyphe : ce serait ajouter l'injure à l'insulte. Or il a suffisamment expié ici-bas. Son exemple devrait pourtant nous forcer à nous demander pourquoi cette malédiction, si elle n'est qu'un mythe romantique (comme d'aucuns le prétendent), ne cesse de s'exercer ici de génération en génération, fauchant périodiquement l'espoir qui renaît de ses cendres pour s'assurer que le phénix en soit toujours réduit à entonner son chant de cygne (*dixit* Mavrikakis, que je salue au passage). En attendant que cette discussion ait lieu, en l'appelant même de tous

Shakespeare. De là est née une complicité qui ne s'est jamais démentie par la suite, bien que notre relation ait connu ses hauts et ses bas, ou mieux ses moments d'éclipse partielle et d'intense syzygie. Fréquenter « le Beaudet » (comme on l'appelait) n'était pas toujours commode. Mais on ne lui en demandait pas tant ! L'année suivant cette conférence « inoubliable », il était invité à l'Université d'Ottawa comme écrivain en résidence. Sa contribution majeure pendant son séjour non conformiste a été d'animer un séminaire informel sur l'essai. Ce dernier se déroulait le plus souvent au café du coin. Quand il se faisait tard, il se déplaçait dans un bar voisin ou se terminait chez l'un ou l'autre des convives. Car André avait réinventé l'art du *Banquet*, faisant des agapes le cadre idéal pour l'échange intellectuel : de Montaigne à Lacan, en passant par Barthes, Belleau et Sollers, libations et délibérations s'alimentaient et s'arrosaient mutuellement. Puis ce fut l'aventure éphémère mais excitante de *L'Impossible*, revue fondée et dirigée par lui, à laquelle ont contribué Catherine Mavrikakis, Anne Éline Cliche, Patrice Dansereau, Dominique Garand... J'ai été secrétaire de rédaction de cette revue qui a très bien porté son nom de baptême (parrainé par Bataille), puisqu'elle a disparu après seulement deux numéros. Mais je n'oublierai jamais l'expérience, digne de l'auteur de *Madame Edwarda*, qui avait consisté à corriger les épreuves du deuxième rejeton dans le bureau « alternatif » du directeur, à savoir un bar exotique de danseuses... Difficile de supprimer les coquilles quand elles dansent sous vos yeux !

Puis André s'est progressivement retiré de la vie « publique », reléguant apparemment l'écrit aux oubliettes. Après la revue, le travail dans l'édition (Les Herbes Rouges, Balzac-Le Griot, Pierre Tisseyre) et l'enseignement universitaire (il a longtemps été le doyen des chargés de cours au Département d'études françaises de l'Université de Montréal), il s'est

# Thrène pour André Beaudet

Me revient à l'esprit notre première rencontre. C'était dans une salle de classe (une fois n'est pas coutume) où il avait été invité par Robert Richard pour parler de l'œuvre d'Hubert Aquin. Comme à la sortie d'un « mardi » de Mallarmé, je ne me rappelle pas bien la teneur des propos qu'il a débités ce jour-là, mais je me souviens, et d'autres peuvent en témoigner — Christiane Lemire, Olivier Renault —, de leur brillance éblouissante qui irradiait cependant d'un éclat obscur, comme réfléchi à travers un prisme noir. Son intervention, qui était plutôt une prestation d'acteur qu'une conférence en bonne et due forme, s'intitulait d'ailleurs « *In the dead of night* », référence à peine voilée au *Hamlet* de

terré chez lui, avec Nadine, sa complice des jours heureux, puis seul, quand elle lui a fait « faux bond » dans l'au-delà. Mais il lui restait sa fille, Ariane-Andrée, ou devrais-je dire son *fil* qui l'a aidé à se sortir du labyrinthe dans les moments difficiles; sans oublier Annick, son autre fille d'adoption, ainsi que la famille proche et les amis parfois lointains mais toujours fidèles. Il menaçait (le mot n'est pas trop fort) de reprendre la plume, mais, velléitaire ou débonnaire, la maturité l'ayant bonifié — ou avait-il tout simplement baissé les bras devant tant de bêtise? —, il n'a jamais mené son projet à exécution. Tant pis pour nous, qui avions plus que jamais besoin de ses lumières et de l'acuité ironique de son regard. Mais l'intelligence a ses limites, comme nous l'a rappelé Flaubert, face à la bêtise illimitée...

mes vœux, il me reste à souhaiter que le dernier des « prophètes de malheur » de notre inconscience trop tranquille ne soit pas éternellement confiné au silence de mauvais aloi. Le principal intéressé s'en accusait dans un texte intitulé « Pourquoi suis-je de si mauvaise foi ? » (*Qui a peur de l'écrivain ?*, *Les herbes rouges*, nos 123-124), mais il avait pour lui l'alibi de la lucidité. Il est le seul désormais à pouvoir revendiquer, en toute impunité, l'épithète qu'il s'était destinée : *Felix culpa* !

\* \* \*

Ce thrène s'accompagne d'une stèle rédigée de la main même de l'auteur. Elle est composée de fragments tirés d'une conférence inédite intitulée éloquentement « Faute d'écrire » et précédée d'un exergue autographe (en place de la citation empruntée à Baudelaire) provenant d'un autre passage du texte. L'extrait choisi constitue le prélude de la conférence, écrit pour ainsi dire en mode mixto-lacanien (où s'entendent des échos de Blanchot et de Derrida, avec des accents mallarméens et joyciens).

Nous souhaitons que ce texte soit lu comme le « Mémorial » de l'auteur. Il serait faux de prétendre qu'il n'a pas pris une seule ride ; écrit à la suite et dans l'esprit de *Littérature*. L'imposture, il est au contraire parsemé de ridicules imprégnées par l'air du temps, ce qui le rendra un tant soit peu ridicule aux yeux des jouvenceaux, mais en transfigurera la lecture sérieuse au regard de qui par expérience sait déchiffrer les rides d'un visage rieur.

Qu'à défaut de lire l'écrit pascalien, l'on puisse au moins entendre la voix pascalle du *sérieur*.

#### Faute d'écrire

\* \* \*

Voilà le sort réservé au Québec à tous ceux qui, brûlant d'écrire, se sont brûlés à seulement commencer à écrire.

— A. B.

« Faute d'écrire », à me donner ce titre, je ne savais pas exactement à quelle indécision, de vous l'écrire, j'allais m'ouvrir.

Mais qui parle d'écrire ?

Qui a dit qu'il fallait écrire ?

Faut-il écrire, vraiment ?

Faut-il que je considère « écrire » comme un impératif, un parcours sans faute, une obligation, une nécessité ?

Qui, à écrire, a failli d'écrire ? Qui peut écrire sans faille ? Qui peut se dire infaillible ?

À qui revient la faute d'écrire ? Qui dit qu'écrire est une faute ? Qui institue la faute d'écrire ? Qui décide des fautes d'écriture ?

Faute d'écrire, je suspends mon jugement.

Je ne répondrai pas à ces questions, je les renvoie. Je vous les renvoie. Au moins deux fois plutôt qu'une. Au moins pour vous mettre à mal de manquer à ma tâche. Au moins pour vous mettre dans le coup de ce qui ne sera pas compté.

Car enfin, d'où tient-on que je doive, à supposer que je le signe, répondre d'un écrit et en répondre devant n'importe qui me demande des comptes.

À quel compte dois-je encaisser les questions ?

Et ne croyez surtout pas que je me donne des excuses à ne pas écrire. Faute d'écrire, c'est le cas de le dire, est réhibitoire. Et je m'y tiens, s'agissant de la seule chance qu'il me reste, si personne ne m'arrête, de me redimer.

Alors, qui a parlé d'écrire ?

Je recommence, en me déplaçant dans ce qui a déjà commencé. Sans mot, sans vous.

Faute d'écrire, à prendre en compte ce titre que je ne peux pas à l'évidence remplir d'un seul pas, exige d'être confronté à « écrire » ce qui dépasse, et de loin, ce que je pourrais en dire.

À l'écrire, si j'y consens, je serai pris en défaut. Ça ne manquera pas. C'est immanquable. Le consensus l'exige. Je suis déjà perdu, faute de ne pouvoir à jamais saturer le contexte auquel donne lieu cette équivoque d'en épuiser aucun sens.

*Que je sois innocent ou coupable ne change rien à cette histoire.*

« Faute d'écrire » demande un supplément d'écriture pour tourner ou contourner la question. Mais je m'entête à ne pas répondre à la demande. Je vous fais faux bond. Ce qui m'entraîne, en retour, à vous demander de saisir dans « faute d'écrire » les retombées du falsus en tant que symptôme [...].

[...]

Il m'aura donc fallu du temps pour pointer l'effet de ce falsus qui, entraînant le « sujet » dans sa chute, ne l'avère qu'à le faire advenir de la faille que produit le temps à se dire.

[...]

De falsus à faux, il m'est arrivé dans une fiction justement intitulée *Felix culpa* !, car il y a d'heureuses fautes, de traduire par proximité « l'affocato riso della stella » de Dante par « la faux délicate à l'horizon de la stèle ». Il faut savoir se brûler en passant d'une langue à une autre.

N'allez surtout pas croire que par ce falsus je vous concède un bon mot d'analyste. Car le falsus, comme *nœud mensonger* au dire du sujet qui défaille, s'articule de ce que j'entends par « faute d'écrire » : à défaut d'écrire, écrire comme délit et erreur d'écriture.

À partir de là, la question peut se traiter sur le mode de l'itération : faute d'écrire la faute. Jusqu'à la coïtération, si vous le voulez, ça ne me gêne pas, puisqu'il faut être au moins deux dans cette vision de la division.

[...]

Écrire rend-il coupable ? La faute d'écrire se rachète-t-elle ? Quel mensonge (falsus) recèle l'écrit ? Quel interdit pèse sur l'écrit ? Tout écrit est-il apocryphe (autre effet de falsus) ? Qui force ou pousse à écrire ? Prenant sur elle la faute, une écriture peut-elle en racheter une autre ? Une écriture en cache-t-elle une autre ? Faut-il échouer à écrire ?

Le « il faut » écrire à quoi s'engage l'écrivain, s'entame d'un faux pas par lequel il pressent la demande inverse (« il ne faut pas »). Ce faux pas (fapsus) le fait défailir (falsus). Vous pouvez le vérifier sur n'importe quel écrivain qui, à l'épreuve de ce qu'il faut de temps pour écrire, a répondu des déboires de son nom.

[...]

C'est de l'ordre de l'intimisation, plutôt que de l'intimidation. Dans ce face à face avec Dieu, deux postures sont possibles, dont je prends les noms dans la Bible : ou bien Jacob, le rusé... ou bien Job, le patient.

[...]

[...]

Paradoxe de l'écriture — Dieu / Satan, montée / descente, lutte / abandon, bénédiction / malédiction, spiritualité / animalité — que j'ai mis à l'ordre de l'imposture qu'est le falsus dans la retombée de la faute d'écrire.

Il est temps, maintenant, de se mettre à l'épreuve d'un cas singulier d'écriture dont l'irrégularité confine au péché.

André Beaudet

Dans la nuit du 11 au 12 avril 1985

\* \* \*

Ce « cas singulier d'écriture » est celui de Saint-Denis Garneau, qui faisait l'objet de la communication prononcée au colloque « Folie, mystique et poésie », qui s'était déroulé du 10 au 13 avril 1985 au Château Frontenac de Québec. En omettant délibérément toutes les citations (empruntées à Lacan, Bataille, Kafka et Kierkegaard) dans la transcription de ce texte d'ouverture de la conférence afin de mieux faire résonner la voix de son auteur, au risque même d'en brouiller la raison — et dans l'impossibilité enfin de l'arraisonner —, nous laissons à la discrétion du lecteur, à bon ou mauvais escient, le soin d'entendre autrement ce faux finale.

À bon entendre, salut! ☺

1. Ce projet est en cours, confié aux soins de Frédéric Rondeau avec le concours de Gilles Dupuis, et l'aimable autorisation d'Ariane-Andrée Beaudet. Qu'elle soit remerciée d'avoir permis à *Spirale* d'offrir un bref aperçu de ce projet en reproduisant un premier inédit de son père.